



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

Point 8 de l'ordre du jour. CLCPRO: Quelles sont les réalisations de la Commission régionale ?

Mohamed Lemine Hamouny, Secrétaire exécutif, CLCPRO

Vue d'ensemble et contexte

La Commission FAO de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) a été créée le 25 février 2002 après son approbation par la 119^e session du Conseil de la FAO (novembre 2000). En septembre 2006, dix pays (Algérie, Burkina Faso, Tchad, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tunisie) avaient accepté d'être membres de la CLCPRO. La Commission a pour ambition de promouvoir les actions nationales, régionales et internationales en vue d'assurer la lutte préventive et de faire face aux invasions du Criquet pèlerin dans la partie occidentale de son aire de répartition, qui couvre l'Afrique de l'ouest et du nord-ouest. Les sessions de la Commission ont lieu tous les deux ans et le Comité exécutif se réunit tous les ans.

Durant la recrudescence de 2003-2005, plus de 12 millions d'hectares ont été traités et 570 millions de dollars EU ont été dépensés pour ramener la situation sous contrôle. Depuis lors, les pays membres de la CLCPRO ont accompli des progrès importants dans la mise en œuvre de leurs plans nationaux de surveillance et de lutte du fait de l'engagement des plus hautes autorités nationales, ainsi qu'avec le concours du programme EMPRES de la FAO, financé par la BAD (Banque Africaine de Développement), l'USAID (Agence de États-Unis pour le développement international) le FIDA (Fonds international de développement agricole), la CLCPRO et la FAO.

Avec le soutien financier de ses partenaires, la CLCPRO a créé et développé un Système de Veille des Dispositifs Nationaux de lutte antiacridienne (SVDN), un système de suivi et d'évaluation, la Force d'Intervention de la Région Occidentale (FIRO) et un Plan de Gestion du Risque Acridien (PGRA). La Commission a également contribué aux améliorations apportées à la collecte et la transmission de données pour l'outil eLocust, ainsi qu'à la gestion et l'analyse de données pour le SIG RAMSES. La CLCPRO a renforcé la formation par la mise en œuvre de quatre Plans Régionaux de Formation (PRF) de 2007 à 2018, et le quatrième PRF est actuellement en cours (2019-2022). La CLCPRO a conçu et mis en œuvre deux Plans Régionaux de Recherche (PRR) de 2010 à 2019, avec un troisième plan (2020-2023) actuellement en cours de finalisation. Tous les pays ont validé et mis en œuvre le Cahier des Charges Environnemental (CCE), qui a permis une meilleure gestion des pesticides, la cartographie des zones écologiquement sensibles et l'introduction de l'utilisation de biopesticides.

Concernant les éléments financiers, la CLCPRO a régulièrement organisé des réunions ministérielles qui ont abouti au doublement des contributions annuelles de ses membres, ainsi qu'à la constitution du Fonds Régional de Gestion du Risque Acridien (FRGRA), mis en place en 2018.

Points de discussion et décisions

- Les problèmes d'insécurité qui entravent le déploiement des équipes de terrain pour des prospections efficaces
- Le vieillissement des personnels acridiens nationaux et la difficulté de les remplacer
- La réduction du nombre de pesticides disponibles pour la lutte antiacridienne
- Le manque de motivation pour l'utilisation opérationnelle des biopesticides
- L'utilisation opérationnelle de drones
- Les difficultés administratives liées à l'introduction de nouvelles technologies